

Concours sciences sociales ENS Paris Saclay 2021

Épreuve à option : oral d'économie

Membres du jury : Élise Braud, Maxime Fajeau, Anaïs Henneguella, Arthur Jatteau, Éric Leblanc, Séverine Menguy, Charlotte Mérigaud, Thomas Vendryes

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions)

Type de sujets : question unique

Modalité de tirage du sujet : Le sujet est donné anonymement au maximum à trois candidat.es successif.ves lorsqu'il n'y a qu'un seul jury et peut être donné à six candidat.es lorsqu'il y a deux jurys en parallèle. Les candidat.es n'ont pas le choix du sujet.

Déroulé de l'épreuve : La préparation de l'épreuve dure une heure. Ensuite, les candidat.es disposent de 15 minutes pour leur exposé et répondent aux questions du jury pendant 15 minutes. Ces questions sont de trois sortes : une première série est liée au sujet et au contenu exposé par l'étudiant.e, la seconde série élargit la discussion à d'autres thèmes pour évaluer la culture économique générale des candidat.es, enfin la troisième série, indépendante du sujet traité, concerne des statistiques macroéconomiques ou microéconomiques. Les questions sur des statistiques ont pour objectif de faire réagir les candidat.es sur un sujet qui n'est pas lié à leur exposé. Elles permettent de montrer leur capacité à faire le lien entre des faits et des théories économiques et à raisonner avec des outils analytiques (définitions, mécanismes). Pour l'ensemble de ces questions, le jury apprécie particulièrement lorsque les candidat.es parviennent à se placer dans une posture de discussion et de raisonnement avec le jury.

Ni calculatrice ni documents ne sont autorisés.

Notes

Sur les 134 candidat.es convoqué.es cette année, 116 candidat.es ont été interrogé.es (63 hommes et 54 femmes), contre 103 en 2019 (pas d'oraux en 2020). Sur l'ensemble des candidat.es, les notes vont de 2 à 19,5, la moyenne étant égale à 11,8 (contre 10,9 en 2018 et 10,3 en 2019, pas d'oraux en 2020) et l'écart-type à 3,82 (contre 3,3 en 2018, 3,3 en 2019, pas d'oraux en 2020).

Parmi l'ensemble des 116 candidat.es présent.es, 6 ont obtenu une note inférieure ou égale à 5 (6 en 2019), 85 candidat.es une note supérieure ou égale à 10 (51 en 2019) et 25 candidat.es une note supérieure ou égale à 15 (24 en 2019). La distribution des notes est donc légèrement modifiée par rapport aux années précédentes avec une progression des notes supérieures ou égales à 10 par rapport à 2019 (73 % contre 50 %), ce qui explique la hausse de la moyenne globale. Celle-ci reste proche de la moyenne globale de l'épreuve orale de sociologie : si l'on se restreint aux candidat.es admissibles à l'ENS (hors ENSAE), les deux moyennes sont respectivement de 12,4 (pour l'économie) et de 12,6 (pour la sociologie).

Tous ces indicateurs traduisent l'impression du jury d'un niveau très satisfaisant des candidat.es à cette épreuve dans l'ensemble.

Exigences

En général, les sujets sont formulés sous forme de question. Pour répondre à la question, les candidat.es doivent mobiliser de manière claire et synthétique les définitions, concepts et raisonnements de l'analyse économique, faire appel à des faits économiques contemporains ou historiques permettant d'illustrer la pertinence d'un concept ou d'une théorie, rendre compte des controverses éventuelles dans la littérature économique et enfin répondre clairement à la question à la fin de leur exposé.

L'exposé doit être correctement structuré. Dans l'introduction, les candidat.es doivent justifier de la pertinence du sujet, définir les termes du sujet, dégager une problématique et annoncer leur plan. Le plan lui-même peut être en deux ou trois parties. Il est essentiel que les parties soient clairement définies et clairement annoncées. La conclusion récapitule, répond à la question et propose dans la mesure du possible des ouvertures ou prolongements au sujet.

Les candidat.es peuvent utiliser le tableau s'ils le souhaitent pour, notamment, préciser une définition (ex. équation macroéconomique comptable) ou illustrer un raisonnement (ex. schéma microéconomique). Il est recommandé de bien soigner la présentation pendant la préparation : un schéma imprécis voire incorrect porte un grand tort à l'exposé.

Nous continuons à valoriser, comme les années précédentes, la capacité des candidat.es à situer un phénomène économique ou un courant de pensée dans son contexte historique. Par exemple, nous attendons qu'ils sachent si nous sommes dans une période de forte ou faible inflation et quelles ont été les grandes évolutions de l'inflation au moins depuis 1945 en France (les références à l'entre-deux-guerres ou au XIX^e siècle sont bien sûr les bienvenues également) ; si nous sommes dans une période de politique budgétaire expansionniste ou restrictive et quelles ont été les grandes évolutions du recours à la politique budgétaire ; ou bien encore si nous sommes en période d'abaissement ou de rétablissement des barrières à l'échange et quelles ont été les grandes étapes du développement du commerce international.

De la même manière, les candidat.es doivent pouvoir positionner un courant économique qu'ils ou elles mobilisent dans la chronologie et par rapport à d'autres courants (antérieurs, contemporains, postérieurs). Par ailleurs, nous pénalisons l'absence d'une référence attendue, comme par exemple la théorie du capital humain, dans le sujet sur « L'éducation, une décision individuelle ? », même si cette référence canonique n'épuise pas, loin s'en faut, le contenu de la réflexion.

Comme pour les années précédentes, les interrogations ont porté sur l'ensemble des éléments du programme. L'esprit de l'épreuve (valorisation de la rigueur, de la construction du propos, de la posture de dialogue avec le jury) est lui aussi resté identique.

Bilan

Comme les années précédentes, la forme de l'exposé est globalement satisfaisante pour la majorité des candidat.es (plan construit, clair, parties assez équilibrées, respect du temps). En ce qui concerne le fond, nous avons constaté cette année encore une très grande hétérogénéité entre les divers candidat.es et une augmentation du nombre de candidats ayant obtenu la moyenne (73 % contre 50 % en 2019).

Parmi les lacunes les plus courantes dans les prestations en dessous de la moyenne, signalons des lacunes de définitions de base et/ou la méconnaissance de mécanismes économiques fondamentaux et/ou de faits économiques importants, les références absentes ou imprécises à des travaux économiques (les théories ou auteur.rices sont cités au détour d'une phrase sans les développer, et lorsqu'ils ou elles sont interrogé.es à leur propos, les candidat.es ne peuvent citer avec précision un.e

auteur.rice, un ouvrage, un article, ou développer un concept), ou encore des développements hors sujet ou ne se reliant pas suffisamment aux enjeux de la question posée.

Points faibles

Contrairement à l'année 2019 (dernière année d'oraux), les prestations en microéconomie se sont révélées plutôt bonnes voire très bonnes. Le jury ne constate donc plus de faible investissement de la part des candidat.es dans ce champ comme il a pu le faire par le passé. Rappelons en particulier qu'il est nécessaire de savoir faire la différence entre équilibre et optimum ; de tracer une courbe d'indifférence ; d'expliquer la différence entre coûts fixes et coûts variables ; de connaître la définition du taux marginal de substitution ; de savoir caractériser formellement les rendements d'échelle dans une fonction de production ; d'expliquer graphiquement le comportement du monopole et l'équilibre associé ou encore de définir ce qu'est un monopole naturel et quelles peuvent être ses sources. Le raisonnement marginaliste à la base de la réflexion microéconomique nous a semblé cette année globalement maîtrisé (dans le cas de l'arbitrage intertemporel par exemple ou de l'arbitrage travail loisir).

Comme en 2019, et depuis que la comptabilité nationale ne figure plus au programme, nous n'attendons pas des étudiant.es une expertise « comptable » (ou « technique ») de ces questions. Toutefois, nous exigeons toujours une maîtrise du vocabulaire utilisé à la fois en économie en général et en comptabilité nationale comme le PIB, la VAB, l'EBE ou encore la FBCF, la notion de biens et services non marchands ainsi que la distinction entre profit économique et profit comptable.

Les prestations en macroéconomie ont été globalement satisfaisantes là encore, même si on constate toujours une forte hétérogénéité entre candidat.es. La déflation s'avère toujours être une notion mal comprise (inflation, désinflation, déflation...) et un phénomène historique sur lequel les candidat.es ont des idées assez floues.

Les sujets relatifs aux mécanismes de protection sociale ou à l'imposition (qui pouvaient permettre de relier différents pans du programme) ont été en revanche traités de façon décevante dans l'ensemble. Le jury encourage donc les candidat.es à ne pas négliger cet aspect, et à approfondir leurs connaissances en la matière (il convient en particulier de connaître les expressions de « retraite par capitalisation » et de « retraite par répartition », de savoir que la Sécurité sociale est financée en grande partie par les cotisations sociales, de connaître la distinction entre salaire brut et salaire net ou encore de définir clairement les notions d'impôts distorsifs et non distorsifs).

De la même façon, le jury encourage les candidat.es à ne pas négliger l'histoire de la pensée économique, qui peut faire l'objet de sujets propres (cf la liste des sujets posés ci-dessous) et tend à être très discriminante.

Parmi les surprises du jury cette année figurent les connaissances trop éparses des candidat.es en matière d'ordres de grandeur. Il est essentiel de connaître au moins le montant du PIB français, par exemple, et de savoir à peu près comment se place l'économie française par rapport aux autres. Les notions de dette et de déficit doivent pouvoir être facilement définies et distinguées entre elles.

En ce qui concerne la question portant sur l'analyse d'éléments statistiques, le jury conseille aux candidat.es de maîtriser les notions de quartile, de décile et de centile, qui n'ont pas toujours été bien traitées. Il rappelle aussi que la question peut porter sur des indices en base 100, qu'il faut donc savoir lire correctement. Enfin, il tient à souligner que les chiffres font toujours l'objet d'une construction, qu'ils sont à ce titre fondés sur des conventions qu'il peut être bon de mettre en avant (notamment, par exemple, en ce qui concerne le taux de chômage : ces conventions de mesure peuvent expliquer d'importants écarts entre pays ou des incongruités statistiques, cf les exemples ci-dessous).

Éléments valorisés

Une proportion non négligeable des candidat.es s'est acquittée de l'exercice en respectant les attendus du jury : bonne structure formelle (présentation claire, rigoureuse, équilibrée), bonne – voire très bonne – connaissance des définitions, théories et faits économiques, ainsi que des auteur.rices de référence, assez bonne ou bonne capacité à relier les questionnements théoriques à des questions empiriques appliquées, bonne ou très bonne réactivité dans l'échange avec le jury.

La distinction au sein de cet ensemble de candidat.es se fait ensuite en fonction de la richesse des analyses, des exemples, et de la capacité à présenter une réflexion manifestement personnelle s'écartant des fiches de cours toutes faites (certaines se révélant par ailleurs fort bien faites, mais toujours un peu plaquées sur les sujets posés).

Nous soulignons tous les ans que nous encourageons les candidat.es à voir les aspects empiriques de tout sujet, pour montrer leur capacité à relier les raisonnements théoriques et leurs champs d'application empiriques (sans que cela ne se fasse toutefois au détriment de connaissances de base relatives aux analyses théoriques). Nous avons constaté à ce propos un progrès depuis plusieurs années et encourageons les candidat.es à poursuivre dans cette voie.

Cela est particulièrement important pour les sujets portant explicitement sur un phénomène économique. Nous avons valorisé les candidat.es qui donnaient des exemples concrets ou citaient des comparaisons par pays pour un sujet comme « Ricardo est-il toujours d'actualité ? » (en illustrant la notion « d'avantages comparatifs », ne serait-ce qu'en citant l'exemple canonique du Portugal et de l'Angleterre, avec le vin et le drap ou en citant quelques tendances sur les importations et exportations françaises et allemandes aujourd'hui) : nous n'exigeons pas la connaissance par cœur des valeurs pour 10 pays sur 10 ans, mais la maîtrise des ordres de grandeur est indispensable.

Nous encourageons aussi les candidat.es à montrer qu'ils sont capables de trouver des exemples et applications concrètes pour des sujets apparemment plus abstraits, car un sujet n'est jamais entièrement théorique. Ainsi les sujets « Les rendements sont-ils toujours décroissants ? » ou « A-t-on besoin du cadre de concurrence pure et parfaite ? » appelaient à inclure des réflexions sur les enjeux empiriques des débats conceptuels par ailleurs assez bien maîtrisés. Le sujet « Les agents font-ils des choix rationnels ? » pouvait par exemple ouvrir sur des débats sur l'efficacité de la conduite de la politique monétaire.

Nous apprécions également lorsque le ou la candidat.e fait preuve d'un peu de recul en introduction sur l'histoire de la pensée de la notion ou du phénomène qui est discuté. Cela reste pertinent quel que soit le sujet posé et est l'occasion pour le ou la candidat.e de montrer (brièvement) sa culture ; cela peut bien sûr prendre des proportions plus importantes (incluses dans le corps du développement) si le sujet l'exige. Nous avons constaté que les candidat.es tendent à le faire de moins en moins depuis quelques années et nous les encourageons à ne pas négliger cet aspect de la mise en perspective de leur sujet.

Une partie des écarts entre des prestations moyennes ou des bonnes et très bonnes prestations tient à la capacité des candidat.es à distinguer et organiser différents aspects du sujet posé. Par exemple, sur une question comme « La demande est-elle élastique ? », nous avons valorisé les candidat.es qui ont su dès leur introduction mettre en évidence l'existence de différentes sortes d'élasticité (ex. de revenu, de prix, croisées...) et utiliser ces distinctions pour structurer leur propos. Il s'agit non seulement d'identifier les éléments du programme qui relèvent du sujet et qui débordent parfois de la première référence évidente, mais aussi de les hiérarchiser et de les articuler dans un raisonnement qui progresse pour aller au-delà de la juxtaposition d'éléments hétéroclites.

Liste (exhaustive) des sujets posés en 2021

- L'éducation, une décision individuelle ?
- L'investissement d'aujourd'hui fait-il les emplois de demain ?
- La consommation dépend-elle seulement du revenu ?
- L'environnement, un bien public mondial ?
- Malthus est-il toujours d'actualité ?
- Offre de court terme, offre de long terme
- Comment se répartissent les revenus entre facteurs de production ?
- Que faire face aux monopoles naturels ?
- L'impôt, une source de distorsions ?
- Quels sont les apports des marginalistes à l'analyse de la répartition ?
- Les vaccins, un bien public mondial ?
- À quoi servent les banques ?
- La dette privée est-elle un problème ?
- Quel prix pour les vaccins ?
- L'économie est-elle une science ?
- Doit-on revenir au protectionnisme ?
- Comment mesurer la richesse créée par une économie ?
- Faut-il combattre l'inflation ?
- La redistribution des revenus est-elle une bonne manière de lutter contre les inégalités ?
- Les rendements sont-ils toujours décroissants ?
- Faut-il coordonner politique monétaire et politique budgétaire ?
- Faut-il un revenu minimum ?
- La création monétaire doit-elle être laissée aux banques centrales ?
- Le débat Keynes / Friedman est-il toujours d'actualité ?
- L'équilibre du budget de l'État est-il une fin en soi ?
- Faut-il soutenir l'offre ou la demande ?
- Peut-on sortir d'une trappe à liquidité ?
- Y a-t-il un marché du travail ?
- Le chômage : un problème de rigidités ?
- L'homo œconomicus : mythe ou réalité ?
- Faut-il craindre les défaillances de marché ?
- La loi de la demande est-elle toujours vérifiée ?
- Le travail est-il source de valeur ?
- Qu'est-ce qu'un impôt juste ?
- Les bas salaires se justifient-ils ?
- Les agents font-ils des choix rationnels ?
- Faut-il craindre la baisse des prix ?
- La demande est-elle élastique ?
- L'épargne, une consommation différée ?
- Ricardo est-il toujours d'actualité ?
- A-t-on besoin du cadre de concurrence pure et parfaite ?
- Faut-il supprimer la Sécurité sociale ?
- Les hauts revenus se justifient-ils ?
- Faut-il augmenter les prélèvements obligatoires ?

Le PIB est-il toujours un bon indicateur ?

La dette publique est-elle un problème ?

Exemples (non exhaustifs) de statistiques posées

	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^e trimestre 2020
Chômage en France métropolitaine	7,6 %	7,0 %

Le chômage a-t-il diminué pendant le confinement ? Que s'est-il passé, comment expliquer ces chiffres ?

	Février 2020	Juillet 2020	Mars 2021
Chômage aux États-Unis	3,5 %	10,5 %	6 %

Comment expliquer ces variations dans le taux de chômage américain ? Pouvez-vous donner des éléments de comparaison avec la situation française et les expliquer ?

	Salaires mensuels nets ETP, 2019 (France)
1 ^{er} décile	1 319 euros
Médiane	1 940 euros
9 ^e décile	3 844 euros
99 ^e centile	9 103 euros

Interprétez ces différents chiffres (en définissant précisément les notions de décile, de centile et de médiane). Où se situerait la moyenne des salaires mensuels nets, si on devait l'inclure dans le tableau ? Pourquoi ?

Âge conjoncturel moyen de départ à la retraite	Hommes	Femmes
2004	60,1 ans	61,3 ans
2018	61,8 ans	62,4 ans

Comment expliquer les différences temporelles et les différences entre hommes et femmes ?

		2010	2019
Taux de chômage	Allemagne	6,97	3,15

Taux de chômage	France	9,27	8,43
Taux directeur	BCE	1	0

Comment expliquer les dynamiques différentes en termes de chômage entre France et Allemagne ?
La politique monétaire semble-t-elle efficace, en France et en Allemagne ?